

destiner une ou deux de leurs séances trimestrielles exclusivement à l'examen des candidats pour ces deux espèces de diplômes, et n'en octroyer que dans les sessions ainsi désignées. Ils devront donner avis de ces séances dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans le *Lower Canada Journal of Education*. Deux insertions suffiront.

Article dix-septième.—A l'avenir, aucun inspecteur d'école ne sera nommé secrétaire d'un Bureau d'Examineurs ; et tout secrétaire d'un Bureau d'Examineurs qui sera nommé inspecteur d'école, devra se démettre de sa charge de secrétaire.

CEDULE A.

FORMULE DE DEMANDE D'ADMISSION A L'EXAMEN.

Au Secrétaire du Bureau des examinateurs de
 Monsieur,

Soyez informé que nati
de âgé de
résidant à , appartenant à la
Religion entend se présenter à l'examen
devant le Bureau d'Examineurs de
à sa séance du mois de pour obtenir un diplôme
de . Je joins à cette demande l'acte (ou

certificat) d'âge et le certificat de moralité et d'instruction religieuse requis. De plus, je déclare n'avoir subi d'examen devant aucun autre bureau d'examen arts pour le diplôme d'instituteur dans le Bas-Canada depuis six mois.

(Signature du candidat)

CÉDULE B.

Histoire de France.	Lecture française.	Résultat des épreuves et examens.	Date de l'examen: Nom du candidat: Lieu de naissance:	Résidence.	Age.	Religion.	Nom du curé ou ministre qui a signé le certificat de moralité et d'instruction religieuse
Histoire d'Angleterre.	Lecture anglaise.						
Géométrie.	Dictée française.						
Astronomie.	Dictée anglaise.						
Chimie.	Lecture raisonnée en français.						
Physique.	Lecture raisonnée en anglais.						
Histoire naturelle.	Ecriture.						
Latin, traduction de César.	Grammaire française.						
Grec, traduction des Fables d'Esopé.	Grammaire anglaise.						
Philos. intellectuelle et morale.	Géographie.						
Nature et classe du diplôme accordé.	Tenue des livres.						
	Histoire Sainte.						
	Histoire du Canada.						
	Arithmétique.						
	Pédagogie.						
	Notions d'agriculture.						
	Algèbre.						
	Mesurage.						
Temps auquel le candidat a été autorisé pour un nouvel examen, s'il n'a point réussi.	Composition littéraire.						
	Notions de littérature.						
	Histoire générale.						

4

Formule de sommaire statistique à être transmis chaque année au Surintendant.

DIPLOMES ACCORDÉS A DES INSTITUTEURS.						
Date de chaque séance du Bureau.	Nombre de jours qu'elle a duré.	Nombre de candidats examinés.	Nombre de diplômes pour Académies de 1re classe.	Nombre de diplômes pour Académies de 2e classe.	Nombre de diplômes pour écoles modèles de 1re classe.	Nombre de diplômes pour écoles élémentaires de 2e classe.
Total.						
DIPLOMES ACCORDÉS A DES INSTITUTEURICES.						
Nombre de diplômes pour Académies de 1re classe.	Nombre de diplômes pour Académies de 2e classe.	Nombre de diplômes pour écoles modèles de 1re classe.	Nombre de diplômes pour écoles modèles de 2e classe.	Nombre de diplômes pour écoles élémentaires de 1re classe.	Nombre de diplômes pour écoles élémentaires de 2e classe.	Nombre de diplômes pour écoles élémentaires de 2e classe.
Total.						

32

FORMULE D'UN DIPLOME POUR ACADEMIE.

Nous certifions par les présentes que natif de âgé
de résidant à appartenant à
la Religion ayant produit un certificat de moralité
et d'instruction religieuse signé par
et ayant subi un examen d'une manière très-satisfaisante sur
et d'une manière satisfaisante sur
il lui est accordé un diplôme de classe lui permettant
d'enseigner en français et en anglais (ou l'un ou l'autre seulement sui-
vant le cas) dans toutes les Académies, et Ecoles dans [décrivez ici la
jurisdiction territoriale du bureau]

En foi de quoi, par l'ordre des membres du Bureau,
nous avons apposé nos signatures et le
sceau du dit Bureau aux présentes, ce jour de
de l'année

Président.

Secrétaire.